

Recours introduit le 3 août 2018 — Multifit/EUIPO (Première)**(Affaire T-479/18)**

(2018/C 341/40)

*Langue de la procédure: l'allemand***Parties**

Requérante: Multifit Tiernahrungs GmbH (Krefeld, Allemagne) (représentants: N. Weber et L. Thiel, avocats)

Défendeur: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)

Données relatives à la procédure devant l'EUIPO

Marque litigieuse concernée: marque verbale de l'Union européenne «Première» — Demande d'enregistrement n° 16 660 383

Décision attaquée: décision de la deuxième chambre de recours de l'EUIPO, du 28 mai 2018, dans l'affaire R 2365/2017-2

Conclusions

La requérante conclut à ce qu'il plaise au Tribunal:

- annuler la décision attaquée;
- condamner l'EUIPO aux dépens.

Moyen invoqué

- Violation de l'article 7, paragraphe 1, sous b), du règlement (UE) 2017/1001.
-